

La lettre

La liste rouge de la faune de Bretagne

Novembre - Décembre 2016
n°85



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Rencontre avec la DDTM 22

Stage **ATEN** sur le fonctionnement
des écosystèmes littoraux

Les actions de nettoyage raisonné
des plages mises à l'honneur par le
ministère de l'Environnement

5ème Rencontre du réseau des na-
turalistes

Carnet de saison

Dates des comptages

Zoom sur ...
le bécasseau minute

Rapport Planète Vivante 2016



Les actualités

Rencontre avec la DDTM 22

Le 25 octobre dernier, une délégation de la DML (Direction Mer et Littoral) de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Côtes d'Armor, est venue assister à une présentation des missions de la Réserve naturelle et plus particulièrement dans les domaines d'acquisition de connaissances sur la baie de Saint-Brieuc et de surveillance du territoire. Un des objectifs est de mieux faire connaître les travaux de la Réserve dont certains pourront être utiles à l'administration. La journée s'est conclue par une sortie terrain d'observation des oiseaux et d'information sur la gestion des plages et des dunes.

Stage ATEN sur le fonctionnement des écosystèmes littoraux

Pour la 4^{ème} fois depuis 2010, la Réserve naturelle a accueilli 16 stagiaires de toute la France venus apprendre ou approfondir leurs connaissances sur les écosystèmes littoraux.

Les stagiaires se sont préalablement inscrits auprès de l'ATEN (Atelier Technique de l'Environnement), organisme sous la tutelle de l'Etat en charge des stages dans le domaine de l'Environnement. Ainsi, pendant 3 jours, les intervenants et spécialistes dans ce domaine se sont enchaînés (botaniste, naturaliste, benthologue, enseignant-chercheur,...) en alternant terrain et salle.



Les actions de nettoyage raisonné des plages mises à l'honneur par le ministère de l'Environnement

Le ministère de l'Environnement met en avant des actions en faveur de la biodiversité par une reconnaissance publique et une communication autour de ces actions à travers une plate-forme «J'agis pour la biodiversité». Récemment, nous avons appris que les actions de nettoyage des plages menées avec et grâce aux bénévoles, figurent parmi la 100 aine d'actions retenues par le ministère sur le territoire français. Les objectifs des nettoyages de plage sont de nettoyer le littoral (plages et prés salés) en retirant tout macro-déchet, tout en respectant le milieu et les espèces qui le fréquentent. Merci encore à tous les bénévoles.

Pour en savoir plus : <http://www.biodiversite-en-action.gouv.fr/>

5ème Rencontre du réseau des naturalistes

Le Samedi 26 novembre, à la médiathèque du Point Virgule de Langueux, une nouvelle journée consacrée aux naturalistes des Côtes d'Armor sera organisée par VivArmor, au cours de laquelle de nombreux intervenants viendront échanger autour de thèmes aussi nombreux que variés. Vous trouverez le programme sur le site internet de VivArmor Nature (dans lettre du réseau n°184).

Pour participer, contacter Franck Delisle, VivArmor Nature au ou 06 27 47 49 81.



La liste rouge de la faune de Bretagne

Le dossier

En Bretagne, 1 espèce sur 5 de la faune est menacée de disparition dans les 10 ans à venir !

C'est le constat inquiétant dressé par le Groupement d'intérêt public Bretagne Environnement qui a publié au cours de l'année, avec l'aide d'une cinquantaine d'experts, une liste rouge régionale pour la faune de Bretagne.

Cette liste a été validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel en juin dernier.

LE CSRPN est l'instance consultative composée de spécialistes reconnus pour leurs compétences scientifiques et leur connaissance du patrimoine naturel régional. Il émet en toute indépendance des avis sur les domaines tels que la réalisation de plans de gestion écologiques des réserves naturelles, la validation scientifique des données,...

Il peut émettre des propositions et des recommandations générales visant à la connaissance, la sauvegarde et la gestion du patrimoine naturel (faune, flore, habitats) de la région Bretagne.

La liste rouge de la faune de Bretagne

La liste rouge régionale pour la faune en Bretagne contient la liste des espèces qui risquent de disparaître à court terme dans la région. Ci-dessous, sont présentées en partie les listes rouges de la Bretagne d'une part pour la sélection «oiseaux migrateurs» et d'autre part, «oiseaux nicheurs».

Au total, 427 espèces ont été évaluées sur les 783 prises en compte. Parmi les 427 espèces, 11 sont en situation d'extinction, 14 en danger critique, 41 en danger, 29 vulnérables, 35 presque concernées et 168 peu concernées. Pour les 129 autres espèces, les données manquent.

Les espèces bretonnes en listes rouges régionales ou le risque de disparition à court terme de Bretagne

sélection :
oiseaux migrateurs

■ en danger ■ presque concernée ■ donnée insuffisante
■ vulnérable ■ peu concernée ■ pas applicable

en danger	Fuligule milouin	Aythya ferina (Linnaeus, 1758)	■
	Fuligule milouinan	Aythya marila (Linnaeus, 1761)	■
	Garrot à oeil d'or	Bucephala clangula (Linnaeus, 1758)	■
	Grande aigrette	Ardea alba Linnaeus, 1758	■
	Spatule blanche	Platalea leucorodia Linnaeus, 1758	■
vulnérable	Canard pilet	Anas acuta Linnaeus, 1758	■
	Grand Gravelot	Charadrius hiaticula Linnaeus, 1758	■
	Grèbe esclavon	Podiceps auritus (Linnaeus, 1758)	■
	Phragmite aquatique	Acrocephalus paludicola (Vieillot, 1817)	■
	Plongeon imbrin	Gavia immer (Brünnich, 1764)	■



Les espèces bretonnes en listes rouges régionales ou le risque de disparition à court terme de Bretagne

sélection :
oiseaux nicheurs

régionalement éteinte.
 en danger
 presque concernée
 donnée insuffisante

en danger critique
 vulnérable
 peu concernée
 pas applicable

régionalement éteinte	Alouette calandrelle	Calandrella brachydactyla (Leisler, 1814)	■
	Barge à queue noire	Limosa limosa (Linnaeus, 1758)	■
	Bécassine des marais	Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	■
	Butor étoilé	Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)	■
	Cincla plongeur	Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)	■
	Cochevis huppé	Galerida cristata (Linnaeus, 1758)	■
	Pie-grièche à tête rousse	Lanius senator Linnaeus, 1758	■
	Pouillot de Bonelli	Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)	■
	Sterne arctique	Sterna paradisaea Pontoppidan, 1763	■
	Torcol fourmilier	Jynx torquilla Linnaeus, 1758	■
en danger critique	Busard cendré	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	■
	Canard chipeau	Anas strepera Linnaeus, 1758	■
	Eider à duvet	Somateria mollissima (Linnaeus, 1758)	■
	Fuligule milouin	Aythya ferina (Linnaeus, 1758)	■
	Fuligule morillon	Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)	■
	Guêpier d'Europe	Merops apiaster Linnaeus, 1758	■
	Macareux moine	Fratercula arctica (Linnaeus, 1758)	■
	Pic cendré	Picus canus Gmelin, 1788	■
	Sarcelle d'été	Anas querquedula Linnaeus, 1758	■
	Sarcelle d'hiver	Anas crecca Linnaeus, 1758	■
	Sterne de Dougall	Sterna dougallii Montagu, 1813	■
	Tarier des prés	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	■



Sarcelles d'hiver dans les prés salés

Une responsabilité régionale de la Bretagne pour les espèces

À partir de cette liste rouge régionale, les experts scientifiques ont ensuite évalué la responsabilité biologique de la Bretagne par rapport au contexte national de chaque espèce.

Les résultats de ce travail montrent que 20% des 427 espèces considérées sont menacées de disparition (soit 85 espèces).

Parmi les espèces en danger critique, citons le lérot, le macareux moine ou encore l'anguille européenne. Pour 21 % des espèces de la liste rouge régionale, la Bretagne a une responsabilité biologique régionale très élevée à majeure.

L'objectif est d'évaluer aussi bien les espèces "rares et menacées" que les "abondantes" en région pour lesquelles la Bretagne abrite une part significative de la population nationale.

La responsabilité est évaluée uniquement sur des critères écologiques : abondance, répartition, tendance, niveau du risque de disparition à court terme...

Les critères d'ordre réglementaire (espèces listées par directives européennes, décrets ou arrêtés nationaux, etc.) ou d'inventaires ne sont pas pris en compte. Les situations régionales et nationales sont comparées. Les taxons évalués sont ceux pour lesquels les informations biogéographiques sont les plus complètes (les vertébrés continentaux, les mammifères marins et les crustacés décapodes d'eau douce). Les listes seront complétées au fur et à mesure de l'acquisition de nouvelles connaissances.

Responsabilité de la Bretagne pour les espèces



majeure	Eider à duvet	Somateria mollissima (Linnaeus, 1758)	■
	Fuligule milouinan	Aythya marila (Linnaeus, 1761)	■
	Grand dauphin	Tursiops truncatus (Montagu, 1821)	■
	Grand Gravelot	Charadrius hiaticula Linnaeus, 1758	■
	Grande Alose	Alosa alosa (Linnaeus, 1758)	■
	Grèbe esclavon	Podiceps auritus (Linnaeus, 1758)	■
	Guillemot de Troïl	Uria aalge (Pontoppidan, 1763)	■
	Locustelle lusciniôïde	Locustella luscinioides (Savi, 1824)	■
	Macareux moine	Fratercula arctica (Linnaeus, 1758)	■
	Océanite tempête	Hydrobates pelagicus (Linnaeus, 1758)	■
	Phoque gris	Halichoerus grypus (Fabricius, 1791)	■
	Pingouin torda	Alca torda Linnaeus, 1758	■
	Plongeon imbrin	Gavia immer (Brünnich, 1764)	■
	Puffin des Anglais	Puffinus puffinus (Brünnich, 1764)	■
	Saumon atlantique	Salmo salar Linnaeus, 1758	■
	Spatule blanche	Platalea leucorodia Linnaeus, 1758	■
	Sterne de Dougall	Sterna dougallii Montagu, 1813	■
très élevée	Alose feinte	Alosa fallax (Lacepède, 1803)	■
	Anguille européenne	Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)	■
	Barge à queue noire	Limosa limosa (Linnaeus, 1758)	■
	Barge rousse	Limosa lapponica (Linnaeus, 1758)	■
	Bécasseau maubèche	Calidris canutus (Linnaeus, 1758)	■
	Bécasseau sanderling	Calidris alba (Pallas, 1764)	■
	Bécasseau variable	Calidris alpina (Linnaeus, 1758)	■
	Bécasseau violet	Calidris maritima (Brünnich, 1764)	■
	Bernache cravant	Branta bernicla (Linnaeus, 1758)	■
	Busard cendré	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	■

Parmi les espèces dont la responsabilité de la Bretagne est majeure et très élevée (tableau ci-dessus), la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc joue un rôle variable pour 9 d'entre elles, particulièrement pour la Grande Alose, Grand Gravelot, Barge rousse, Bécasseaux sanderling, maubèche et variable, Bernache cravant. En ce qui concerne la Spatule blanche et la Barge à queue noire, l'utilisation du site est plus ponctuelle. Pour la plupart des espèces citées, elles vont exploiter plus ou moins longtemps tout ou partie de la Réserve naturelle et profiter d'un havre de paix et d'un réservoir de nourriture une partie de l'année. Via les suivis scientifiques (comptage avifaune, cartographie des zones d'alimentation des oiseaux, localisation des frayères,...), les réserves naturelles contribuent à l'acquisition de nouvelles données afin de mettre à jour les listes



Quelques causes du déclin de la faune en Bretagne

La modification ou la destruction des habitats

Les activités humaines entraînent des destructions ou des modifications d'habitats pour de nombreuses espèces animales. Ces perturbations se répercutent directement ou indirectement sur le cycle biologique de certaines espèces. Par exemple, le remblaiement de mares et de zones humides, conduira directement à la perte d'un habitat indispensable aux amphibiens et aux autres espèces inféodées à ces milieux humides (libellules, micromammifères, chiroptères,...). Indirectement, la disparition de ces espèces entraînera la désertion de leurs prédateurs (mammifères terrestres, oiseaux,...).

Si rien n'est fait pour préserver leur habitat, d'autres espèces pourraient venir s'ajouter à cette liste. C'est le cas de 14 espèces qui sont « en danger critique » de disparition dans la région, selon la liste établie par Bretagne Environnement. Parmi elles, beaucoup d'oiseaux comme le macareux moine, la sterne de Dougall, le pic cendré ou le busard cendré.

A un degré moindre, d'autres espèces sont quant à elles considérées comme « en danger » comme le Grand Rhinolophe, une espèce de chauve-souris, la Mouette tridactyle, le Faucon Pèlerin,

Au cours du dernier siècle, en France, 20% des zones humides ont disparu. Par exemple, à Saint-Brieuc, la décharge de la Grève des Courses fermée en 1991 a détruit 28 hectares de vasières et de prés salés (photo ci-contre montrant l'avancée de la décharge vers la mer).



L'introduction d'espèces invasives

Les espèces animales invasives peuvent aussi constituer un facteur de déclin.

Ces nouvelles espèces introduites concurrencent les espèces indigènes par leur capacité à coloniser rapidement un territoire et à supplanter la faune autochtone. C'est le cas du vison d'Amérique, échappé des élevages, que l'on retrouve un peu partout sur nos cours d'eau alors que le vison d'Europe est en voie de disparition.

Pour améliorer la conservation de ces espèces menacées, au-delà de la protection stricte de l'espèce, il est indispensable de préserver leur habitat de toute modification et de mieux identifier les corridors écologiques (lieux de passage des espèces pour rejoindre un lieu indispensable à leur cycle biologique).

Aujourd'hui, dans les documents d'urbanisme des communes, la notion de trame verte et bleue (ensemble des éléments paysagers tels que les cours d'eau, mares, bois, bocage,...) est identifiée et inscrite au titre des éléments du paysage à préserver pour leur qualité écologique. En parallèle, de nombreux programmes environnementaux permettent de reconstituer certains habitats disparus (bocage, mares,...).

Pour les projets d'aménagement d'utilité publique impactant le milieu naturel, la consigne est d'Éviter, Réduire et Compenser (ERC).

Rendez-vous dans 10 ans pour dresser un bilan.

Pour aller plus loin : <http://www.observatoire-biodiversite-bretagne.fr/>

Sources pour ce dossier : L'observatoire de la biodiversité de la Bretagne



Carnet de saison

L'automne est bel et bien arrivé ! En baie, nous n'avons pas de bois et forêts mais les couleurs rouge orangés des salicornes nous en disent beaucoup sur la saison (photo ci-dessus).

Ci-dessous le détail du dernier comptage ornithologique du 27 octobre 2016 qui dénombrait un total de 7823 oiseaux.

Prochains comptages :

- Samedi 26 novembre, à 15h
- Dim 11 décembre, à 14h30
- Lundi 12 décembre, à 15h45 (laridés)
- Mardi 20 décembre, à 9h

Pour participer, contacter la Réserve au 02.96.32.31.42

Huîtrier pie	1930
Canard colvert	854
Courlis cendré	834
Bécasseau sanderling	789
Macreuse noire	590
Bécasseau variable	585
Grèbe huppé	474
Canard siffleur	425
Bernache cravant	282
Tournepièrre à collier	194
Barge rousse	126
Pluvier argenté	98
Grand Gravelot	96
Aigrette garzette	72
Canard pilet	64
Tadorne de Belon	63

Grand Cormoran	59
Sarcelle d'hiver	59
Petit pingouin, Pingouin torda	47
Chevalier gambette	34
Sterne caugek	33
Canard souchet	25
Vanneau huppé	24
Bécasseau maubèche	23
Héron cendré	22
Grèbe à cou noir	9
Barge à queue noire	4
Grèbe castagneux	4
Canard chipeau	1
Chevalier arlequin	1
Chevalier guignette	1
Fou de Bassan	1

ZOOM sur ... le Bécasseau minute

Le Bécasseau minute (*Calidris minuta*) a le plumage brun roux en été, avec le dessous plus clair. En hiver, son dos est gris et la poitrine claire. Il porte sur le dos une forme de V blanc. Le bec est fin, droit et plus court que la tête.

Les pattes sont plutôt claires.

Il se reproduit dans l'Arctique, du nord de la Norvège jusqu'en Sibérie de l'Est.

Le Bécasseau minute est un migrateur peu commun en France et localisé, fréquentant surtout le littoral méditerranéen. En Bretagne, le Bécasseau minute est un migrateur de passage au printemps et en fin d'été/début d'automne.

Il est présent en hauts de plage et se trouve en compagnie d'autres bécasseaux et Grands gravelots. Ses effectifs ne dépassent guère 10 individus.

Il se différencie des autres bécasseaux, variable ou sanderling, par sa plus petite taille.

En Côtes d'Armor, le Bécasseau minute est essentiellement observé entre la fin août et la fin septembre. La baie de Saint-Brieuc est l'endroit centralisant le plus de données d'observation. En septembre dernier, jusqu'à 8 Bécasseaux minute ont été observés dans l'anse de Morieux, en présence de bécasseaux sanderling.



Découvrir

Rapport Planète Vivante 2016

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) vient de publier son rapport biennal sur la **dégradation des écosystèmes de la planète**. Cette année, l'organisation s'alarme du **déclin rapide des effectifs parmi les populations de vertébrés**, un phénomène qui commence à ressembler à une extinction de masse.

Le WWF met en avant **une réduction sur 42 ans (1970 - 2012) de 58 % des effectifs des espèces de vertébrés** (poissons, oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens) qu'il suit. Ce chiffre dramatique ne concerne pas l'ensemble des vertébrés de la planète, mais 14 152 populations suivies, représentant 3 706 espèces.

Ce constat ne concerne pas uniquement les espèces emblématiques, régulièrement mises en avant, mais toute la biodiversité qui vient maintenir en bonne santé l'écosystème des forêts, des fleuves et des mers. **Entre 1970 et 2012, pour les animaux d'eau douce, l'abondance s'est effondrée de 81 % et elle a fondu de 36 % chez les vertébrés marins.**

Le rapport dresse également un **constat alarmant du dépassement de la biocapacité qu'a la planète à produire**, puis absorber les déchets, et à capturer les gaz à effet de serre, et notamment le CO2

Le rapport livre des **pistes de réflexions politiques orientées vers une meilleure gestion de l'énergie et de l'alimentation** afin de préserver le capital naturel.

Pour adoucir ce tableau sombre, ce bilan relève tout de même une légère baisse de l'empreinte écologique par habitant dans les pays dits riches sur la période de 1986 à 2012. Reste à savoir si elle est issue d'une meilleure adéquation entre la production et la consommation, ou en raison de la crise économique.

Pour finir sur une note d'espoir, l'organisation WWF signale qu'un changement de la façon de consommer de tout un chacun pourrait produire des conséquences bienfaites pour la planète entière. Reste toutefois un souci de taille pour les décennies à venir : une population grandissante.

Pour aller plus loin : Rapport Planète Vivante 2016 à télécharger sur le site de WWF

ISSN 0753-3454

Conception et réalisation

Cédric Jamet, Alain Ponsero, Anthony Sturbois

Crédits photographiques

Cédric Jamet, Alain Ponsero, Anthony Sturbois, Michel Guillaume

Abonnement

Vous pouvez recevoir gratuitement **La Lettre** sur simple demande, soit par mail, soit par courrier. Vous pouvez vous abonner directement sur le site internet : www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Réserve Naturelle Nationale
Baie de Saint-Brieuc
site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 31 40
Télécopie : 02 96 77 30 57
rn.saintbrieuc@espaces-naturels.fr
www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Saint-Brieuc Agglomération
3, place de la Résistance
CS54403
22044 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
www.saintbrieuc-agglo.fr
accueil@saintbrieuc-agglo.fr



VivArmor Nature
10, boulevard Sévigné
22000 Saint-Brieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
www.vivarmor.fr
vivarmor@orange.fr